



BRI N° 00

Du 28 JUIN 2018

SOMMAIRE

Secrétariat

Communiqué CRSR

Communiqué CRS

SECRETARIAT

DEMANDES DE TOURNOIS Procédure :

Dans votre espace club "homologation de tournois"

Vous devez remplir le formulaire en ligne, télécharger votre affiche et plaquette de présentation

Après validation par le Secteur Sportif, par le Comité Directeur, la Ligue et la FFVolley, le tournoi sera alors affiché dans la liste des Tournois et Rencontres FFVolley sur le site de la FFVolley ainsi que sur le site de la LRVB HDF et du Face book de la Ligue.

Permanence pendant les vacances :

Pas de permanence secrétariat administratif du 12 juillet au 16 aout inclus.

DATES A RETENIR :

Congrès de la Ligue le 15/09/2018

Lieu à confirmer

APPEL DE CANDIDATURE POUR LES ORGANISATION 2018 / 2019

Les clubs souhaitant recevoir les organisations de la saison 2018 / 2019 peuvent demander les divers cahiers des charges et présenter leur candidature auprès de la LRVB des HAUTS-DE-FRANCE.

BERTEAU 2019

Jeudi 30 MAI 2019 LAON à confirmer



SAISON 2018 / 2019



REAFFILIATION

ENGAGEMENT EQUIPE

LICENCES

TOUTES LES SAISIES SONT A FAIRE SUR LE SITE DE LA FFVolley
DANS L'ESPACE CLUB

PAIEMENT DIRECT FFVolley

Le club règle directement la FFVolley soit par

CB (recommandation fédérale)

Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant),
télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de
paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant
dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).

Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi
direct à la FFVolley)

Lien du document FFVB sur le paiement direct :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/licences/paiement_direct/Tutoriel_paiement_direct_a_la_FFVB.pdf

Lien pour télécharger le RIB FFVB :

http://www.ffvbstore.fr/paiement-licence/iban_ffvb.pdf

Reversement par la FFVolley de la part régionale à la LRVB HDF et de la part Comité tous les 15 jours hors mis les Comité Aisne et Pas de Calais qui vont gérer eux-mêmes.

Procédure 2018/2019 : AFFILIATION

Allez dans votre espace club

Allez dans l'onglet « Saisie Ré-affiliation 2018/2019 »

Remplir le questionnaire

Attention : Toutes modifications concernant votre club sont à saisir lors de cette étape.

Enregistrer les modifications.

Imprimer le bordereau de ré-affiliation et le transmettre à la LRVB HDF.

Un panier sera automatique ouvert

Il vous faut Clôturer le panier avec l'affiliation seule

(pas de licence dans ce panier)

Vous pouvez payer par

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

RAPPEL PROCEDURE DE REAFFILIATION SAISON 2018/2019

Choisy le Roi, Le 1^{er} Juillet 2018

La procédure de réaffiliation est intégralement dématérialisée. Chaque GSA, dès le 1^{er} Juin 2018, peut se connecter à son espace club et procéder à sa réaffiliation selon la procédure suivante :

I – LE GSA – ETAPE 1

1 - Met à jour son formulaire de réaffiliation à partir de son espace, selon le principe suivant :

- > AFFILIATION TRONC COMMUN lui permettant de se voir délivrer des licences Volley Pour Tous, Competlib, Dirigeant et Encadrement ;
- > avec des possibilités optionnelles ou cumulables comme suit :
 - Option : Compétition Volley-Ball
 - Option : Compétition Beach Volley
 - Option : Compétition Para Volley – Option Volley Sourd
 - Option : Compétition Para Volley – Option Volley Assis

A tout moment au cours de la saison, l'ajout d'option reste possible. Une fois la réaffiliation validée par la Ligue Régionale, aucune option ne pourra être retirée.

2 – Appose sa signature électronique en saisissant son code d'accès.

Aucune saisie de licence ne pourra être effectuée tant que la ligue régionale n'aura pas validé la réaffiliation.

Votre réaffiliation (étape 1) devra être faite impérativement avant d'effectuer votre engagement dans les championnats.

II – LA LIGUE REGIONALE – ETAPE 2

- 1 – Vérifie la saisie informatique
- 2 – Indique le niveau de pratique de l'équipe senior de plus haut niveau
- 3 – Valide la réaffiliation

La validation de la Ligue Régionale ne pourra intervenir qu'à partir du 5 Juillet 2018 -14h00. Dès la validation de la Ligue Régionale un panier « Réaffiliation » sera activé dans l'espace club.

17 Rue Georges Clémenceau - 94607 CHOISY LE ROI CEDEX
Tél. : +33(0)1.58.42.22.22 - Fax : +33.(0)1.58.42.22.32 – Courriel : ffvb@ffvb.org

RAPPEL PROCEDURE DE REAFFILIATION SAISON 2018/2019

III – LE GSA – ETAPE 3

1 – Procède à la saisie des demandes de licences des membres du bureau inscrits sur le formulaire de réaffiliation (au minimum le Président et le Trésorier du GSA)

2 – Reporte leurs numéros de licences sur la fiche d'affiliation du club.

3 – Clôture son panier « Réaffiliation » comportant sa réaffiliation et les licences des membres du bureau.
Procède au règlement.

Aucune autre saisie de demande de licence ne pourra être faite tant que le panier « Réaffiliation » ne soit validé financièrement par la Comptabilité Fédérale.

Rappel : Aucun engagement ne pourra être validé pour la Saison 18/19 par les commissions sportives concernées si un GSA est en dettes avec la FFvolley, la LNV, sa ligue régionale ou son comité départemental. Il appartient à chaque instance de tenir informer les autres.

La Ligue ne pourra valider votre affiliation ou ré-affiliation sur le site de la FFVolley, qu'après et seulement après réception des documents administratifs et financiers.

Procédure 2018/2019 : ENGAGEMENT DES EQUIPES

Allez dans votre espace club
Allez dans l'onglet « Engagement des équipes »

Un panier est automatiquement ouvert.
Clôturer le panier avec ces engagements seuls.
(Pas de licence dans ce panier)

Vous pouvez payer par

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)


Procédure 2018/2019 : LICENCES

Saisir les licences de votre club sur le site de la FFVolley ou via l'application

Clôturer le panier.

Vous pouvez payer par

- CB (recommandation fédérale)
- Virement (indiquer n° club / nom du club, le n° panier et le montant), télécharger le RIB qui vous est proposé lorsque vous validez ce type de paiement, procédez au virement, via internet (gratuit et rapide), en allant dans votre agence bancaire (renseignez-vous cela peut avoir un coût).
- Chèque (à envoyer à la LRVB HDF, l'ordre de la FFVolley / Pas d'envoi direct à la FFVolley)

Vous avez la possibilité de mettre le Feuillet de demande de licence, Certificat Médical et le Justificatif d'identité directement sur « le Cloud »  pour votre licencié avant l'envoi des règlements.

Cela permet de stocker les informations de votre licencié. Dans ce cas l'envoi papier de ces documents n'est pas nécessaire.

Si vous ne mettez pas les documents sur le cloud, il vous faut les envoyer à la LRVB HDF.

Sans documents et règlements = les licences ne seront pas validées.

ATTENTION

Nous vous rappelons que vous avez 30 jours à partir de la date de saisie de vos licences pour régler vos demandes de licences.

30 jours dossier clôturé à la FFVolley ce qui implique que **nous ayons les documents dans les 15 jours** afin qu'ils puissent être traités à la LRVB HDF puis transmis et traités à la FFVolley.

Précisions CERTIFICATS MEDICAUX

Pour les renouvellements de licences sans surclassement, les certificats médicaux de la saison dernière sont valables.

Il faut transmettre au licencié le questionnaire de santé, il est confidentiel, **il reste au licencié**. Le GSA recevant doit s'assurer que le licencié **a bien coché sur son formulaire de demande de licence** "J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé "QS-SPORT".

Pour les *certificats médicaux de Simple, Double ou Triple surclassement*, la réglementation reste inchangée : **un certificat médical doit être établi chaque année.**

Lien FFVB sur la nouvelle terminologie des licences :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/licences/FFvolley_note_information_aux_GSA_2018-2019.pdf

TARIF DES AFFILIATIONS 2018 - 2019

TYPE DE REAFFILIATIONS FFvolley	Base	Montant	Licence Possible
Première affiliation (nouveau club)	TC+VB+BV+PV	0,00 €	Licences VB+BV+PV niveau départemental
Réaffiliation 1	TC	31,03 €	Licences VPT & COMPET'LIB
Réaffiliation 2 - Départementale	TC+VB+BV+PV	82,74 €	Licences VB+BV+PV niveau départemental
Réaffiliation 3 - Régionale	TC+VB+BV+PV	204,42 €	Licences VB+BV+PV niveau régional
Réaffiliation 4 - Nationale	TC+VB+BV+PV	258,57 €	Licences VB+BV+PV niveau national
Réaffiliation 5	TC+VB et UGS	187,19 €	Licences VB toutes divisions
Réaffiliation 6	TC+BV	103,43 €	Licences BV toutes divisions
Réaffiliation 7	TC+PV	82,74 €	Licences PV toutes divisions
Réaffiliation 8	Club Jeunes et GSD	30,42 €	

ENGAGEMENTS FFvolley	Montant
Engagement ELITE	8 912,00 €
Engagement N2	6 468,00 €
Engagement N3	4 644,00 €
COUPE DE FRANCE- Jeunes, Seniors & Beach	62,06 €

TC Tronc commun
 VB Volley-ball
 BV Beach volley
 PV Para volley

REAFFILIATIONS Hauts-de-France	Montant
Affiliation GSA pour compétition VB Fédérale	300,00 €
Affiliation GSA pour compétition VB Régionale	200,00 €
Affiliation GSA pour compétition VB Départementale	50,00 €

ENGAGEMENTS Hauts-de-France	Montant	Redevance Arbitrages	NORD - PDC	AISNE - OISE SOMME
Engagement Pré Nationale PNM + Redevance PNM	370,00 €	520,00 €	890,00 €	370,00 €
Engagement Pré Nationale PNF + Redevance PNF	370,00 €	260,00 €	630,00 €	370,00 €
Engagement R1 + Redevance R1	200,00 €	260,00 €	460,00 €	270,00 €
M20 (Juniors)	80,00 €		80,00 €	80,00 €
M17 (Cadets)	60,00 €		60,00 €	60,00 €
Coupes Régionales	Gratuit		Gratuit	Gratuit

TYPES ET TARIFS DES LICENCES 2018 - 2019

CHOIX DE L'ASSURANCE	De base	Option A	Option B	Ce choix doit être rajouté au tarif de la licence choisie sauf pour les événementielles
	0,36 €	5,02 €	8,36 €	

TYPE DE LICENCES	COMPETITION VOLLEY					Passage au Beach	Passage au Para Volley
	FFVB	HDF	Cout du Moratoire	Tarif Nord Pas de Calais	Tarif Aisne Oise Somme	Montant supplémentaire si dans même club	Montant supplémentaire si dans même club
LICENCE FFVB PRO	102,97 €			102,97 €	102,97 €		
SENIORS	39,90 €	18,00 €	4,00 €	61,90 €	57,90 €	10,00 €	10,00 €
M20	37,82 €	14,00 €	4,00 €	55,82 €	51,82 €	10,00 €	10,00 €
M17	37,82 €	14,00 €	4,00 €	55,82 €	51,82 €	10,00 €	10,00 €
M15	21,24 €	5,00 €	4,00 €	30,24 €	26,24 €	5,00 €	5,00 €
M13	21,24 €	5,00 €	4,00 €	30,24 €	26,24 €	5,00 €	5,00 €
M11	21,24 €	4,00 €	4,00 €	29,24 €	25,24 €	5,00 €	5,00 €
M9	21,24 €	4,00 €	4,00 €	29,24 €	25,24 €	5,00 €	5,00 €
M7 à Baby Volley	9,89 €	0,00 €	0,00 €	9,89 €	9,89 €	5,00 €	5,00 €

TYPE DE LICENCES	COMPETITION BEACH					Passage au Volley	Passage au Para Volley
	FFVB	HDF	Cout du Moratoire	Tarif Nord Pas de Calais	Tarif Aisne Oise Somme	Montant supplémentaire si dans même club	Montant supplémentaire si dans même club
SENIORS	20,23 €	5,00 €	4,00 €	29,23 €	25,23 €	29,40 €	10,00 €
M20	20,23 €	5,00 €	4,00 €	29,23 €	25,23 €	27,35 €	10,00 €
M17	20,23 €	5,00 €	4,00 €	29,23 €	25,23 €	27,35 €	10,00 €
M15	9,89 €	5,00 €	4,00 €	18,89 €	14,89 €	16,20 €	5,00 €
M13	9,89 €	5,00 €	4,00 €	18,89 €	14,89 €	16,20 €	5,00 €
M11	9,89 €	5,00 €	4,00 €	18,89 €	14,89 €	16,20 €	5,00 €
M9	9,89 €	5,00 €	4,00 €	18,89 €	14,89 €	16,20 €	5,00 €
M7 à Baby Volley	9,89 €	0,00 €	0,00 €	9,89 €	9,89 €	5,00 €	5,00 €

TYPE DE LICENCES	COMPETITION PARA VOLLEY (Volley assis - Volley sourd)					Passage au Volley	Passage au Beach
	FFVB	HDF	Cout du Moratoire	Tarif Nord Pas de Calais	Tarif Aisne Oise Somme	Montant supplémentaire si dans même club	Montant supplémentaire si dans même club
SENIORS à M17	25,35 €			25,35 €	25,35 €	24,35 €	10,00 €
M15 et en dessous	15,21 €			15,21 €	15,21 €	10,95 €	5,00 €

TYPE DE LICENCES	AUTRES LICENCES						
	FFVB	HDF	Cout du Moratoire	Tarif Nord Pas de Calais	Tarif Aisne Oise Somme		
COMPET'LIB	23,32 €	10,00 €	4,00 €	37,32 €	33,32 €		
COMPET'LIB - PASSERELLE	3,00 €			3,00 €	3,00 €		
ENCADREMENT	27,47 €	18,00 €	4,00 €	49,47 €	45,47 €		
DIRIGEANT	27,47 €	14,00 €	4,00 €	45,47 €	41,47 €		
VPT (Volley pour tous)	15,00 €	9,00 €		24,00 €	24,00 €		
Événementielle	0,00 €			0,00 €	0,00 €		
Option OPEN	12,42 €			12,42 €	12,42 €		
Option PES	62,06 €			62,06 €	62,06 €		
Requalification licence	6,00 €			6,00 €	6,00 €		
Surclassement	20,69 €	20,00 €		40,69 €	40,69 €		

Pack licences compétitions VB et Beach prises simultanément dans le même GSA	
Passage entre toutes catégories VB BV ou PV dans un GSA différent	100% du tarif dans la catégorie

MUTATION (Attention il faut rajouter Le cout de la licence)					
TYPE DE MUTATIONS	FFVB	HDF		Tarif Nord Pas de Calais	Tarif Aisne Oise Somme
Volley & Beach de M15 à Baby	0,00 €	0,00 €			
Nationales - SENIORS à M17 Volley	113,57 €	60,00 €		173,57 €	173,57 €
Régionales - SENIORS à M17	61,86 €	60,00 €		121,86 €	121,86 €
Départementales - SENIORS à M17	61,86 €	60,00 €		121,86 €	121,86 €
Exceptionnelle - validation CCRS	50,00%	30,00 €		30,50 €	30,50 €
Nationales - SENIORS à M17 Beach	40,56 €	30,00 €		70,56 €	70,56 €

ADAPTATION REGIONALE DES HAUTS-DE-France

catégorie	Année de naissance	genre	surclassments permettant de jouer dans les championnats des catégories ci-dessous :							
			M7	M9	M11	M13	M15	M17	M20	SENIOR
M7	2012 et après	M/F	autorisé	simple surcl.	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit	interdit
M9*	2010 et 2011	M/F		autorisé	autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit	interdit
M11	2008 et 2009	M/F			autorisé	autorisé	interdit	interdit	interdit	interdit
M13	2006 et 2007	M/F				autorisé	simple surcl.	interdit	interdit	interdit
M15	2004 et 2005	M/F					autorisé	simple surcl.	départ. = simple surcl. Régionaux : S.surcl. Pas M20 en Départ.	triple surcl.
									rég/nat = double surcl.	
M17	2002 et 2003	Masc						autorisé	autorisé	départ. = simple surcl. rég/nat = double surcl. Sauf R1 simple surcl.
		Fém						autorisé	autorisé	simple surcl.
M20	1999, 2000 et 2001	M/F							autorisé	autorisé
SENIOR	1998 et Avant	M/F							interdit	autorisé

*Les M9 ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France M13 (voir Règlement Particulier de la Coupe de France M13)



TARIF DES DROITS ET FRAIS DE GESTION 2018 / 2019

DROITS

Modification aux Calendriers

Sportive

Sous couvert de l'accord de la CRS.

		" +12 jours	" -12 jours
Tous changements aux calendriers	Senior	40 €	80 €
	Jeune	20 €	40 €

Arbitrage

Sous couvert de l'accord de la CRA.

		" +12 jours	" -12 jours
Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune Tous changements aux calendriers	Senior	Gratuit 40,00 €	Absence d'arbitrage
	Jeune	20,00 €	

Frais de dossier

Confirmation des réserves portées sur la feuille de match		20,00 €
Appel sur une décision du Bureau		54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale		54,00 €
Annulation d'une licence		80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match		54,00 €
Bulletin Régional d'informations	Papier	200,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail	Gratuit
Changement de correspondant		Gratuit

Indemnités d'arbitrage

Pré Nationale	20,00 €
Régionale 1	20,00 €
Coupe Senior	20,00 €
Jeune Championnat et Coupe	20,00 €
Marqueur	10,00 €
Beach per diem	60,00 €

Indemnités Kilométriques

du Kilomètre (aller/retour)	0,31 €
-----------------------------	--------

Formations

Joueurs		par jour de stage	15,00 €
Entraîneurs	Externe 80,00 €	^{1/2} Pension 140,00 €	Interne 180,00 €
Feuille de match électronique		Déplacement du formateur plus	50,00 €
Arbitres		Inscription et examen	60,00 €
Marqueurs		inscription et examen	30,00 €



FRAIS DE GESTION (validé par le Comité Directeur du 12 Mai 2018)

*Les amendes n'existent que pour être évitées
* Sursis la première fois*

Frais de non-participation à une AG sans excuses	200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/4 heure avant le match	31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires	31,00 €
Feuille de match non tenue (absence de marqueur)	30,00 €
Feuille de match mal tenue	* 30,00 €
Feuille de match non réglementaire	* 16,00 €
Feuille de match hors délai	* 30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET	* 34,00 €
Absence d'une licence	10,00 €
Absence totale de licence	51,00 €
Récidive d'absence totale de licence	110,00 €
Tenue non uniforme	10,00 €
Non-respect des obligations d'entraîneur (par match)	21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première journée de championnat ligue	50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune	50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement	15,00 €

Forfaits

	CHAMPIONNATS			COUPE	
	Simple	Général	Si forfaits à partir de l'avant dernière journée	Avant les 1/4 de finales	A partir des 1/4 de finales
PN	200,00 €	450,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €	450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €	350,00 €	100,00 €	100,00 €

Montant du forfait plus remboursement des indemnités kilométriques

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	* 50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois (dont sursis)	100,00 €	30,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associée

Non-respect de la réglementation sur les tournois

1 ^{ère} fois		200,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €

La bascule de la saison sportive Hauts de France sera effective à partir du 02 Juillet 2018 sur le site FFVolley, n'oubliez pas éventuellement de télécharger vos calendriers 2017/2018 pour vos demandes de subventions avant le 30 Juin Minuit.

DEROULEMENT DE LA SAISON 2018 - 2019

1. AFFILIATION LIGUE ET RENSEIGNEMENTS CLUBS

Vous devez saisir votre affiliation sur le site de la FFVolley, cette affiliation entrainera systématiquement votre affiliation à la Ligue et au Comité dont vous dépendez. Il ne faut plus saisir l'affiliation sur le site ligue.

Le correspondant à saisir est le correspondant général du club, il n'est pas fait à ce moment de distinction entre le correspondant Fédéral, le correspondant Régional ou le correspondant Départemental.

Cette distinction se fera lors de l'engagement des vos équipes dans les différentes catégories.

Les diverses modifications de données sont à apporter sur le site FFVolley lors de votre ré affiliation. Vous ne pourrez engager des équipes qu'après avoir validé votre affiliation Fédérale.

Les adresses des salles doivent être indiquées dans l'ordre principal d'utilisation pour les rencontres fédérales, régionales ou départementales **et surtout avec la même écriture**. Le même ordre de salle sera donné dans les trois instances. Ne pas oublier de mettre les noms de rue des salles ainsi que le N° dans la rue et le numéro de téléphone.

2. ENGAGEMENTS D'EQUIPES

Cette saison les engagements d'équipes se font sur le site de la **FFVolley** dans votre espace Club.

Dans le pavé Gestion sportive, vous trouverez les onglets « Engagement Régional » ou « Engagement Départemental ». Il vous faut créer un formulaire d'engagement par équipes, dans chaque division concernée.

Attention, le correspondant de base est celui saisi lors de l'affiliation §1 ci-dessus. C'est celui qui apparaîtra dans les calendriers sur le site FFVB.

Veillez saisir vos adresses de salle, toujours avec les mêmes termes et la même écriture, cela facilitera la gestion des fichiers qui en découlent.

Exemple : « SALLE REGIONALE MARECHAL » et non pas « Salle Régionale Maréchal », ou « Salle MARECHAL »

Vous devez nous communiquer, dans la rubrique remarque de votre engagement d'équipe, le jour et l'horaire préférentiel pour chacune de vos équipes. Celui-ci sera alors saisi dans les calendriers, et il vous sera possible de l'adapter ensuite en fonction de vos besoins et ce avant fin aout.

3. CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS ET FEMININS

Championnats Seniors (1998 et avant)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :	2,43m en Seniors Masculins, 2,24m en Seniors Féminins.	

Ballons 260/280grs -0,300 à 0,325 KG/CM²

Mise en place du projet sportif avec :

pour les HDF Nord la suppression de la R2 et le passage à 3 poules de R1

pour les HDF Sud la mise en place de la Pré Nat et de la R1 sur toute la saison.

Les engagements des équipes sont à saisir dans votre espace club sur le site **FFVolley** pour le **21 JUILLET 2018**.

Voir ci-dessous le classement général saison 2017 / 2018, afin de savoir à quel niveau de compétition votre équipe est prévue.

4. M20 JUNIORS / M17 6x6 CADETS CADETTES

Championnats M20 (junior M F) (1999 / 2000 / 2001)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m,	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M17 (cadet M F) (2002 / 2003)	6 x 6 Terrain 18 m x 9 m.	Aire de Jeu 24m x 15m
Hauteur de filet :	2,43m en M20 Masculins, 2,35m en M17 Masculins, 2,24m en M20 et M17 Féminins.	

Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

Engagement des équipes pour la première phase à saisir dans votre espace club sur le site **FFVB** pour le **12 SEPTEMBRE 2018**.
Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant Août

Engagement par niveau Excellence ou Honneur, en fonction du nombre d'équipes d'inscrites répartition sur 1 ou 2 niveaux dès la première phase de championnat.

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le 09 DECEMBRE 2016

5. M17 4x4 CADETS CADETTES

Championnats M17 (cadet M F) (2002 / 2003)	4 x 4	Terrain 18 m x 7 m	Aire de Jeu 24m x 13m
Hauteur de filet :		2,35m en M17 Masculins,	
		2,24m en M20 et M17 Féminins.	

Ballons 260/280grs - 0,300 à 0,325 kg/cm².

Engagement des équipes pour la première phase à saisir sur le site **FFVolley** pour le **12 SEPTEMBRE 2018**.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis courant Août

La formule de compétition dépend du nombre d'équipes engagées. Mixité possible sur demande écrite auprès de la CRS. Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement.

Cette catégorie ne rentre pas dans les D.A.F. Nationaux

Engagements 2eme phase uniquement au plus bas niveau à saisir sur le site FFVB pour le 09 DECEMBRE 2018

6. CHAMPIONNATS JEUNES (M15 - M13 - M11- M9)

Championnats M15 (Minimes (2004 / 2005)	6 x 6	Terrain 18 m x 9 m	Aire de Jeu 24m x 15m
Championnats M13 (Benjamins) (2006 / 2007)	4 x 4	Terrain 14 m x 7 m	Aire de Jeu 20m x 13m
Tournois M11 (Poussins) (2008 / 2009)	2 x 2	Terrain 9 m x 4,5 m	Aire de Jeu 13m x 5,5m
Tournois M9 (Pupilles) (2010 / 2011)	2 x 2	Terrain 9 m x 4,5 m	
Hauteur de filet : 2,24m en M15 Masculins,	Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm ²	
2,10m en M15 Féminins,	Ballons 260/280grs	0,300 à 0,325 kg/cm ²	
2,10m en M13 Masculins et Féminins,	Ballons 230/250grs	0,170 à 0,230 kg/cm ²	
2,00m en M9 Masculins et Féminins.	Ballons 200/220grs	0,170 à 0,230 kg/cm ²	

Inscription première phase pour le **12 SEPTEMBRE 2018**

Ces catégories sont gérées par les comités départementaux ou inter-comités.

7. CATEGORIE M7

Ecole de Volley M7 (Baby) (2012 et après).

Pas de championnats pour cette catégorie. **Possibilité de surclassement pour évoluer dans les tournois M9 - M11 (voir tableau des catégories d'âges 2018-2019)**, participation aux écoles de volley uniquement.

8. ENGAGEMENT COUPE DES HAUTS DE FRANCE

L'engagement pour la coupe des Hauts-de-France est gratuit.

8.1 Obligatoire pour les équipes seniors évoluant en championnat régional PNF – PNM – R1M – R1F.

Les feuilles de matchs des coupes des Hauts de France seniors sont les grandes feuilles avec nécessité d'avoir un marqueur.

Le principe pour cette saison 2018 / 2019 est d'établir 8 chapeaux afin de limiter les gros déplacements lors des premiers tours.

8.2 Pour les catégories M20 et M17 il est **libre sur inscription**.

Il est rappelé que 8 équipes minimums sont nécessaires afin d'établir une coupe pour une catégorie. Il n'est plus nécessaire de participer au championnat de la catégorie pour pouvoir s'inscrire en coupe.

8.3 Le tirage au sort des différents tours de coupe est effectué en début de saison. Il vous permettra de programmer à l'avance vos plannings de salle.

8.4 Les frais d'arbitrage sont réglés par les 2 équipes, les frais de déplacement des arbitres sont pris en charge par la Ligue. Pour les catégories M20 et M17, arbitrage par le club recevant jusqu'aux 1/8 de finales, arbitrage désigné par la CRA à partir des ¼ de finales.

8.5 Toutes les finales se déroulent le même jour dans la même ville. Pour les finales, les frais d'arbitrage sont pris en charge par la ligue des Hauts-de-France.

9. ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE M20 - M17 - M15 - M13.

- 9.1 Les engagements sont à établir pour le **23 SEPTEMBRE 2018 sur le site de la FFVolley**.
- 9.2 Frais d'engagement 62,06€. A régler à la FFVolley.
- 9.3 Frais d'arbitrage tournois à 3 équipes : **22€** par équipe et par arbitre + **11€** pour le marqueur par équipe et par tournoi (1 seul arbitre en M13). Tarifs différents pour les tournois à 4 équipes, voir tarifs FFVolley.
- 9.4 La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FFVolley.
- 9.5 La coupe de France pour ces catégories, se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 7 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour. Les phases finales sont composées, à la fin des 7 journées, de 8 ou 12 équipes en fonction des catégories.
Ces finales se dérouleront :
du 20 au 22 Avril 2019 (Paques) pour les catégories M20.
du 30 Mai au 01 Juin 2019 (Ascension) pour les catégories M17.
du 08 au 10 Juin 2019 (Pentecôte) pour la catégorie M15.
du 10 au 12 Mai 2019 pour la catégorie M13.

Les journées prédéterminées pour les M20 – M17 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15.

Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un Devoir d'Accueil et de Formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour tout GSA engagé en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour.

10. REPORTS DE RENCONTRES TOUTES CATEGORIES.

Toutes les modifications au calendrier doivent faire l'objet d'une demande de modification sur le site FFVolley.

Le club demandeur est prié de contacter le club adverse avant de saisir sa demande de modification au calendrier, afin de trouver un accord préalable sur la nouvelle implantation du match.

Ne pas oublier de saisir un motif pour toute demande de modification.

Lors de la saisie de modification, un mail est automatiquement transmis au correspondant du club adverse, qui doit alors valider ou non celle-ci. Après validation par le club adverse, la CRS valide définitivement la demande, la modification apparaît alors dans le calendrier. Toute demande sera finalisée par sa parution dans le communiqué de la commission sportive.

Tant que la dérogation n'est pas validée par la CRS, la date initiale de la rencontre est maintenue.

11. FEUILLES DE MATCH

Des feuilles de match vous seront transmises début septembre, celles-ci sont à renvoyer dès la fin des rencontres (au plus tard le lundi) pour être enregistrées dès le mercredi par la CRS.

En cas de forfaits (annoncés ou non) ou de remises de match de dernière minute, pour quelque raison que ce soit, une feuille de match doit impérativement être établie et renvoyée à la Ligue avec les observations et le nom des personnes intervenantes.

Les feuilles de match des rencontres jouées en semaine doivent être envoyées dès le lendemain de la rencontre. Ne pas attendre le week-end suivant.

12. ARBITRAGES

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Le fichier des désignations d'arbitrage est téléchargeable sur le site de la Ligue et est mis à jour tous les mardi soir. Sur demande spécifique d'un club, les arbitres des rencontres jeunes pourront être désignés, les frais d'arbitrage seront dans ce cas totalement à ses frais.

13. BULLETIN REGIONAL D'INFORMATIONS

En règle générale un communiqué de la CRS est établi chaque semaine. **Ce communiqué joint au BRI est à lire très attentivement**, il peut contenir des modifications d'horaires ou de lieux concernant vos équipes ou vos arbitres, **n'oubliez pas de transmettre ces informations à vos joueurs et arbitres**. Le BRI est transmis par email aux membres du bureau déclarés sur votre fiche d'affiliation, **et ou par courrier sur demande spécifique payante**. Il est aussi téléchargeable sur le site de la Ligue.

14. CORRESPONDANTS DES CLUBS

Les coordonnées des correspondants que vous avez saisi lors de l'inscription de vos équipes serviront à établir l'annuaire commun Ligue / Comités pour la saison 2018 / 2019. Celui-ci vous sera envoyé en début de saison.

Afin de nous permettre de diffuser ces informations, nous vous demandons votre accord pour la publication de ces données sur le site Internet de la Ligue et des Comités. (Loi informatique et liberté sur les bases de données)

15. DOCUMENTS A FOURNIR A CHAQUE RESPONSABLE D'EQUIPE

Il est souhaitable que chaque responsable d'équipe ait à sa disposition :

- -L'annuaire des clubs ou au minimum les adresses et coordonnées des salles ;
- -Une feuille d'informations en cas d'accident pour faciliter la déclaration ;
- -Les tarifs des indemnités d'arbitrage et éventuellement un code d'arbitrage ;
- -Le récapitulatif des catégories d'âge et de surclassement ;
- -Une copie du Règlement Général des Epreuves Régionales ;
- -Les **licences de la saison en cours**

16. COMPOSITION DES POULES

La composition des poules seniors sera finalisée fin juillet 2018.

Les clubs n'ayant pas envoyé leurs engagements pour cette date, verront leurs équipes déclassées et remises à la disposition des Comités.

Pour les équipes Seniors, le calendrier et la répartition Berger sont appliqués (puis alignement géographique). En cas de problème voir avec l'équipe adverse, dès la diffusion du calendrier prévisionnel et avant fin août, pour inversion de rencontre éventuelle.

La composition des poules jeunes sera établie mi septembre.

Les clubs, ayant des problèmes de disponibilité de salle, sont priés de nous les communiquer lors de leur engagement. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible lors de la création des poules.

Les horaires des rencontres seniors seront à saisir sur le site FFVolley pour le **20 AOUT 2018** afin de pouvoir vous faire parvenir les calendriers définitifs avec les arbitrages le plus tôt possible.

Rappel : pour implanter une rencontre le **samedi avant 15H00**, un avis favorable écrit des deux clubs doit nous être transmis afin d'éviter tout litige. Il en est de même pour une implantation en semaine ou sur un autre week-end. Attention pas de match avant 11h00 le dimanche si plus de 140Km aller entre les 2 clubs

17. SAISIE DES RESULTATS INTERNET

Les résultats doivent être saisis par Internet sur le site de la FFVolley dès la fin des rencontres et dans tous les cas **avant 18H00 le dimanche**

Seul les rencontres du dimanche après midi peuvent être saisies dès la fin de celles ci et avant 23H00.

Suivre les indications du site. En cas de problème de saisie, veuillez communiquer vos résultats complets au secrétariat de la Ligue en précisant le motif d'erreur. Les résultats des rencontres jouées en semaine doivent être saisis dès la fin de la rencontre.

18. CLUB JEUNE

Le club jeune est une association sportive scolaire, parrainé par un club FFVB. Le club jeune concerne les joueurs M13 et M15. La participation d'un club jeune en championnat Comité peut entrer dans les obligations du club FFVB. Pour plus de renseignements, contacter la Ligue des Hauts-de-France.

19. REGROUPEMENT DE LICENCES

Le regroupement permet à des jeunes joueurs (M20 à M13) de différents groupements sportifs de constituer une équipe tout en restant licenciés dans leur propre groupement sportif.

Pour plus d'information, veuillez contacter la Ligue des Hauts-de-France.

Possibilité également de regroupement senior, UGS Régionale, documents sur le site de la Ligue.

20. DEVOIR REGIONAUX D'ACCUEIL ET DE FORMATION DE JEUNES

Régionale 1 => 1 unité de formation

Pré-Nationale => 2 unités de formation

Les Unités de Formation (UF) s'obtiennent avec les actions suivantes :

- Une équipe jeune jouant en 6 x 6 M20 – M17 – M15 = 1 UF
- Une équipe jeune jouant en 4 x 4 M17 – M15 – M13 = 1 UF
- Une équipes M11 ou M9 pouvant être mixte et participant à 4 tournois Minimum Plusieurs équipes sont admises. = 0,5 UF
- Une école de Volley = 1UF
Cette école doit, pour être agréée, compter au moins 12 licenciés « Compétition Volley Ball » M11 ou M9
- Une Conventions écoles Primaires ou Collèges (2 maximum) = 0,5 UF
Voir conditions dans le RGER

Suite au changement du Règlement Général des Epreuves Sportive, il ne sera plus demandé plus de 6 UF par genre pour les clubs qui ont plusieurs équipes engagées dans les championnats nécessitant des DAF.

Pour les équipes évoluant en Nationale ou LNV, se référer aux textes Fédéraux sur le site FFVolley « RGES 2018 Article 31 sur le site FFVolley ». Attention, modification de certains points et des sanctions qui en découlent.

DEBUT DES COMPETIONS :

NATIONALES :	PRO	?? Octobre 2018
	ELITE M&F	22 Septembre 2018
	N2 M&F	23 Septembre 2018
	N3 M&F	23 Septembre 2018
	1 ^{er} tour de coupe Fédérale	16 Septembre 2018
	Coupe de France Jeunes	Engagements pour le 23/09/18
	Premier tour	les 07/10/18 ou 14/10/18
REGIONAUX :	Probablement le 22 ou 23 Septembre 2018 par un tour de Coupe des Hauts de France, Calendrier complet début Aout .	

Ci-dessous le classement général des équipes Seniors régionales au 28/06/2018

SENIORS FEMININES CLASSEMENT GENERAL 2017 / 2018 en date du 28/06/2018

1 Classement Final LONGUEAU AMIENS 1
2 MARQUETTE LEZ LILLE 1

Accède en N3
Accède en N3

PNF HDF Nord

1	LYS LEZ LANNOY 1	Descente de N3
2	PNF1 POLE ESPOIR CREPS 1	Hors classement
	PNF2 MARQUETTE LEZ LILLE 1	Accède en N3
3	PNF3 CALAIS LIS 1	
4	PNF4 SAINT ANDRE 1	
5	PNF5 MOUVAUX 1	
6	PNF6 HALLUIN VM 2	
7	PNF7 BAILLEUL 1	
8	R1F 1 HARNES VC 3	Accède en PNF
9	R1F 2 LILLE UGS LUC-WATT 2	Accède en PNF
10	R1F 3 ARQUES 1	Accède en PNF
11	PNF8 LOOS-HAUBOURDIN 1	

PNF HDF Sud

1	REIMS 1	Descente de N3
2	RAINNEVILLE 1	Descente de N3
	PFA 1 LONGUEAU AMIENS 1	Accède en N3
3	PFA 2 EPERNAY 1	
4	PFA 3 BEAUVAIS 1	
5	PFA 4 AMIENS METROPOLE 1	
6	PFA 5 CHATEAU-THIERRY 1	
7	PFA 6 VILLERS -COTTERETS 2	
8	1F 1 ITANCOURT 1	Accède en PFA
9	1F 2 USC AMIENS 1	Accède en PFA
10	1F 5 LAON 2	Accession supplémentaire

R1F HDF Nord

1	PNF9 LIEVIN 2	Descente en R1F
2	PNF10 CALAIS SES 2	Descente en R1F
	PNF11 X	
3	R1F 4 BAILLEUL 2	
4	R1F 5 VILLENEUVE D'ASCQ 1	
5	R1F 6 BERCK SUR MER 1	
6	R1F 7 VAL DE SAMBRE 1	
7	R2F 1 NOYELLES SOUS LENS 1	
8	R2F 2 VALENCIENNES 2	
9	R2F 3 MARQUETTE LEZ LILLE 2	
10	R1F 8 MARCQ EN BAROEUL 3	
11	R1F 9 SAINT ANDRE 2	
	R1F10 X	
12	R2F 4 LILLERS 1	
13	R2F 5 HELLEMES-LILLE 1	
14	R2F 6 MOUVAUX 2	
15	R2F 7 CALAIS LIS 2	
16	1°Nord CYSOING 2	Accession Dép.
17	1°PdC AGNY 1	Accession Dép.
18	2°Nord CAUDRY 1	Accession Dép.
19	3°Nord DUNKERQUE 2	Accession Dép.
20	4°Nord HASPRES 1	Accession Dép.
21	2°PdC BOULOGNE SUR MER 1	Accession Dép.
22	5°Nord FEIGNIES 1	Accession Dép.
23	6°Nord FAMARS 1	Accession Dép.
24	R2F 8 LYS LEZ LANNOY 2	
25	R2F 9 SAINT POL SUR MER 2	
26	3°PdC ARRAS 1	Accession Dép.
27	7°Nord HELESMES 1	Accession Dép.
28	8°Nord TOURCOING STEL 1	Accession Sup. Dép.
29	9°Nord LA CHAPELLE 1	Accession Sup. Dép.
30	4°PdC LE TOUQUET 2	Accession Sup. Dép.

R1F HDF Sud

1	1F 3 RAINNEVILLE 2	Ne peut Accède en PFA
2	1F 4 REIMS 2	Ne peut Accède en PFA
3	1F 6 RANTIGNY 1	
4	1F 7 SOISSONS 1	
5	1F 8 COMPIEGNE 1	
6	1F 9 Maignelay 1	
7	1°Idep. AS LES JOYEUX VOLLEYEURS	Accession Dép.
8	2°Idep. ORRY 1	Accession Dép.
9	3°Idep. AMIENS CHEMINOTS 2	Accession Dép.
10	4°Idep. RETHEL	Accession Dép.

R2F 10	MARLES 1	Mis à disposition comité Déclassé (DAF)	1F 10	LONGUEAU AMIENS 2	Mis à disposition comité
			1F 11	LA FERRE 2	Mis à disposition comité
			1F 12	BEAUVAIS 2	Mis à disposition comité
	Liste d'attente		5°Idep.	ORRY 2	
10°Nord	DOUAI 1		6°Idep.	COMPIEGNE 2	
11°Nord	CAMBRAI 1		7°Idep.	RIEUX VILLERS ST PAUL	
12°Nord	LILLE SJ 1		8°Idep.	REIMS 3	
			9°Idep.	CREVECOEUR	
			10°Idep.	AMIENS METROPOLE 2	
			11°Idep.	LONGUEAU 3	